AL 93X

AUTOMATIC SYSTEMS

AccessLane

AL933

AL934

Spécifications d’ingénierie

SECTION – Équipement de contrôle d'accès des piétons (Gates/Turnstiles)

PARTIE I – GÉNÉRALITÉS

1.01 LA PRÉSENTE SECTION INCLUT

A. La présente section couvre la fourniture et l'installation d'un portillon pivotant pour contrôler le flux des piétons.

1.02 RÉFÉRENCES

A. Le portillon de sécurité doit être évalué et approuvé conformément à la publication CAN / CSA SPE-1000, Guide d'évaluation de l'appareillage électrique à pied d'œuvre.

1.03 EXIGENCES DU SYSTÈME

A. Le portillon pivotant doit contrôler et restreindre le flux des piétons entre la zone publique et la zone sécurisée.

B. Doit être équipé d'un obstacle pivotant en verre trempé de 10mm d'épaisseur, normalement fermé, afin de bloquer le flux des piétons et d'éviter tout accès non autorisé aux zones sécurisées.

C. Doit garantir un point d'accès standard pour l'évacuation des bâtiments en cas d'urgence et un couloir plus large pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que pour le personnel de service.

D. Doit être bidirectionnel, permettant ainsi le passage dans les deux sens.

E. Doit être équipé d'un pictogramme de fonction LED bidirectionnel au-dessus de la colonne.

F. Doit être IP44.

G. Doit être équipé d'une logique avec ports de communication USB & Ethernet et assurant une gestion avancée de l'appareil via un serveur Web intégré, accessible par n'importe quel navigateur web, qui offre une interface simple pour la configuration des paramètres fonctionnels du couloir ainsi qu'un outil de diagnostic et de maintenance complet.

H. Doit faire appel au système de contrôle d'accès du bâtiment pour autoriser ou refuser l'accès aux installations, et fonctionner avec un éventail de systèmes d'authentification de l'usager.

I. Doit être conçu pour assurer la protection de l'usager et un passage aisé de largeur minimale de 1000mm.

J. Peut être installé de manière autonome face à un mur, une rambarde, un autre type d'obstacle ou en vis-à-vis avec un autre portillon pivotant pour un fonctionnement maître-esclave.

1.04 SOUMISSIONS

A. Données relatives au produit : description de l'équipement, dimensions, schémas de câblage électrique pour l'installation et manuels techniques du fabricant concernant chaque produit à utiliser, y compris :
   1. Instructions de préparation et recommandations.
   2. Exigences et recommandations de stockage et de manutention.
   3. Méthodes d'installation.
   4. Manuels d'utilisation et d'entretien.

B. Fournir des plans d'exécutions et indiquer les connexions des composants et leur emplacement, les méthodes de fixation et leur emplacement, et les détails d'installation.

1.05 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

A. Livrer les équipements sur le site de travail, dans l'emballage non endommagé du fabricant, complets avec instructions d'installation.

B. Stocker dans l'emballage d'origine dans un endroit sec, couvert, protégé de la poussière, de la chaleur et des intempéries.

1.06 PROJET/CONDITIONS SUR SITE

A. Installer le portillon pivotant sur le sol fini de niveau.

1.07 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

A. Le produit doit être assemblé en Amérique du Nord.

B. Qualifications du fabricant :
   1. Le fabricant doit être une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de portillons pivotants et posséder une expérience prouvée d'au moins quinze (15) ans

C. Limitations de source d'approvisionnement : obtenir des portillons pivotants par une seule source venant d'Automatic Systems.

1.08 GARANTIE

A. Automatic Systems garantit ses produits contre les défauts de pièces et de main-d'œuvre pendant une période de deux (5) ans à partir de la date de facturation à condition que les entretiens préventifs soient effectués. Cette garantie exclut les bris de vitres, l'usure normale des finitions et les dégâts dus à une utilisation abusive ou incorrecte. Obtenir d'Automatic Systems les clauses complètes de garantie.

PARTIE II – PRODUITS

2.01 FABRICANTS

A. Fabricants : conformément aux prescriptions, les produits doivent être fournis par l'une des entreprises suivantes :
   1. AUTOMATIC SYSTEMS AMERICA INC, 4005 Matte Boulevard, Unité D, Brossard, Québec, J4Y 2P4, CANADA
      Téléphone : 800 263 6548
      Fax : 450 659 0966
      Page d'accueil : www.automatic-systems.com Courriel : sales@automatic-systems.com

B. Produits:
   1. Portillon pivotant, modèle AL933 ou AL934

2.02 CONSTRUCTION

A. Carrosserie
   1. Doit être fabriquée en acier inoxydable brossé de type AISI 304.

B. Obstacle pivotant
   1. Doit être fabriqué en verre trempé monolithique clair de dix (10) mm d'épaisseur.

C. Enveloppe
   1. La conception de l'enveloppe de l'unité doit garantir un degré de protection IP 44.

2.03 DIMENSIONS

A. Largeur du passage libre :
   1. La largeur du passage libre doit être de 914mm (36").

B. Dimensions
   1. Diamètre du caisson : ø220 mm (8"5/8)
   2. Hauteur du caisson : 1000 mm (39"1/2)/ 1535mm (60"1/2) (AL933 / AL934)

2.04 FONCTIONNEMENT

A. L'unité doit pouvoir fonctionner automatiquement dans les deux directions.

B. Fonctionnement normal (valable pour le mode de fonctionnement "Normalement fermé et contrôlé")
   1. En position de repos, le couloir doit être solidement bloqué par un obstacle pivotant.
   2. Lorsqu'il reçoit une impulsion d'ouverture venant du système de contrôle d'accès, le portillon pivotant s'ouvre dans la direction autorisée ; le couloir est donc complètement libre.
   3. Il se ferme automatiquement après un temps réglable.

C. Panne de courant
   1. En cas de panne de courant, l'obstacle pivotant est déverrouillé et pivote librement (Fail-Safe)
   2. Quand l'alimentation électrique est rétablie, l'unité revient à son mode de fonctionnement précédent.

D. Fonctionnement d'urgence
   1. L'unité doit avoir une entrée pour recevoir le signal "alarme incendie". Lorsque la situation d'urgence est activée, l'obstacle pivotant s'ouvre dans la direction sélectionnée et reste ouverte.

2. Ce mode de fonctionnement est maintenu aussi longtemps que le signal d'urgence est actif. Lorsque le signal d'urgence a été coupé, l'unité revient à son mode de fonctionnement précédent.

2.05 SÉCURITÉ

A. Doit être équipé d'un obstacle pivotant pour bloquer solidement le passage :
   1. Obstacle de hauteur 900 mm (35 7/16") (AL933)
   2. Obstacle de hauteur 1194 mm (47") (AL933)
   3. Obstacle de hauteur 1499 mm (59") (AL934)
   4. Obstacle de hauteur 1702 mm (67") (AL934)
   5. Obstacle de hauteur 1829 mm (72") (AL934)

B. Doit disposer d'un verrouillage électromécanique intégré. L'obstacle pivotant doit être bloqué par un système électromécanique en position fermée afin de prévenir toute tentative de forçage.

C. L'obstacle pivotant ne doit pas pouvoir être enlevé sans outils appropriés.

2.06 PROTECTION DE L'USAGER

A. En cas de panne de courant, l'obstacle pivotant doit être déverrouillé et pouvoir pivoter librement, afin de permettre à l'usager de pousser l'obstacle manuellement dans l'une des deux directions.

B. Doit garantir une largeur de passage d'au moins 914 mm (36") afin d'offrir un accès égal aux personnes à mobilité réduite.

C. Doit arrêter et inverser le mouvement de l'obstacle si une obstruction à ce mouvement est détectée et faire des tentatives successives pour terminer le cycle. Ces tentatives seront réalisées à vitesse réduite afin de protéger l'usager.

D. En position ouverte, l'obstacle pivotant ne doit pas interférer dans le passage, garantissant un couloir d'accès libre, ainsi qu'une sortie de secours.

2.07 MÉCANISME

A. Doit être équipé d'un entraînement assisté pour assurer une aisance de passage.

B. Doit assurer des accélérations progressives et décélérations amorties, pour un mouvement sûr et sans vibrations.

C. Le mouvement de l'obstacle pivotant doit être contrôlé par un codeur de position.

2.08 CONTRÔLEUR

A. Contrôleur à microprocesseur présentant les caractéristiques suivantes :
   1. Interface permettant de configurer les modes d'exploitation et les paramètres avancés, de diagnostiquer et de détecter rapidement la source du problème.
   2. Diodes témoins indiquant l'état des entrées et sorties.

2.09 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

A. Alimentation électrique :
   1. Courant alternatif 120 volts 60 Hz.

B. Consommation nominale en fonctionnement : 15 W maximum.

2.10 PERFORMANCES

A. Temps d'ouverture et temps de fermeture
   1. Le temps d'ouverture des portes doit être de 6 secondes minimum
   2. Le temps de fermeture des portes doit être 6 secondes minimum

B. MCBF : 1 000 000 : nombre moyen de cycles entre 2 pannes si l'entretien recommandé a bien été effectué.

C. Températures de fonctionnement : -10 à +50 degrés Celsius.

PARTIE III – EXÉCUTION

2.11 INSPECTION

A. L'installateur doit examiner les lieux d'installation et conseiller le donneur d'ordre à propos de tout état du site ne convenant pas à l'installation correcte du produit. Ces conditions incluent ce qui suit, sans y être limitées :
   1. Le portillon pivotant doit être installé sur un sol en béton fini de niveau
   2. Alimentation électrique et câblage de contrôle doivent être installés. Suivre les recommandations du fabricant

B. N'effectuer l'installation qu'après avoir remédié à toute situation non satisfaisante.

2.12 INSTALLATION

A. Installer le portillon pivotant en stricte conformité avec les instructions du fabricant. Placer les unités de niveau et d'aplomb. Fixer solidement en place.

2.13 AJUSTEMENT

A. L'installateur effectuera le réglage du portillon pivotant pour en assurer le bon fonctionnement après installation.

2.14 INSTRUCTION

A. Un installateur formé en usine montrera à l'équipe de maintenance du propriétaire le fonctionnement correct et les exigences d'entretien de l'équipement, y compris la maintenance extérieure.

2.15 NETTOYAGE

A. Nettoyer soigneusement le portillon pivotant et la zone après installation pour enlever l'excès de produit de jointoiement, la saleté et les étiquettes.

2.16 MAINTENANCE

A. Assurer la maintenance de l'équipement en respectant les instructions du fabricant.

Automatic Systems se réserve le droit de modifier les présentes spécifications à tout moment sans avis préalable.

FIN DE SECTION